



Addressing Transboundary Concerns in the Volta River Basin and its Downstream Coastal Area

Résolution des problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et sa zone côtière avale

(Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Mali Togo)

Numéro du projet: 53885

Plan de travail et budget annuels (2010)

(Traduction Française)

Janvier 2010





Première publication: Ghana en 2010 par le Projet FEM Volta

Copyright © 2009, Programme des Nations Unies pour l'Environnement

La reproduction de cette publication à des fins non commerciales, notamment éducatives est permise sans autorisation particulière préalable du droit d'auteur à condition que la source soit clairement indiquée. Le PNUE souhaiterait recevoir un exemplaire de toute publication utilisant la présente publication comme source.

L'utilisation de cette publication à des fins commerciales nécessite au préalable une autorisation écrite du Programme des Nations Unies pour l'Environnement.

UNEP-GEF Volta Project
Project Management Unit
No. E3 Leshie Crescent - Labone
P.O. Box 1423 Accra Ghana
Téléphone: +233 21763648
Fax: +233 21763649
Mobile: +233 206309775
Site web: <http://gefvolta.iwlearn.org>

CLAUSE DE RESPONSABILITE:

Le contenu du présent rapport ne reflète pas nécessairement les opinions et politiques du PNUE ou du FEM. Les désignations utilisées et les présentations n'impliquent aucune opinion que se soit de la part de du PNUE, ou du FEM, ou de toute autre organisation partenaire concernant le statut juridique de tout pays, territoire, ville ou zone, de ses autorités ou de la délimitation de ses territoires ou frontières.

Le présent rapport a été rédigé par M. Hubert Onibon de l'Unité Régional de Coordination du Projet FEM- Volta.

Toute référence à ce document doit être présentée comme suit:

UNEP-GEF Volta Project, 2010. Résolution des problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et sa zone côtière en aval: Plan de travail et budget annuels (2010) –Traduction Française- *UNEP/GEF/Volta/RR 2/2010*

SOMMAIRE

Liste des abréviations et sigles	ii
Liste des Tableaux	iii
1. Généralités	4
1.1 Objectif(s) global (aux) du projet	4
1.2 Partenaires et détails financiers (budget)	5
2. Aperçu des principales activités de 2010	7
2. Principales activités par objectif spécifique	8
2.1 Principales activités prévues pour l'objectif spécifique 1	8
2.2 Activités principales prévues pour l'objectif spécifique 2	12
2.3 Principale activités prévues pour l'objectif spécifique n°3	17
3. Budget du projet pour l'année 2010	21

Liste des abréviations et sigles

Abréviation	Définition
ABN	Autorité du Bassin du Niger
ABV	Autorité du Bassin de la Volta
ADT	Analyse Diagnostique Transfrontalière
BFI	Bassin de Fleuve International
BVV	Bassin Versant de la Volta
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest
CEDEAO/CCRE	Communauté Economique des Etats de l’Afrique de l’Ouest /Centre de Coordination des Ressources en Eau
CPP	Comité de Pilotage de Projet
CRP	Coordonateur Régional de Projet
DFEM	Division de la coordination du FEM
FEM	Fonds pour l’Environnement Mondial
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GTP	Groupe de Travail du Projet
HYCOS	Hydrological Cycle Observation System
ICARM	Integrated Coastal Area and River Basin Management
UICN	Union Internationale pour le Conservation de la Nature
IW-LEARN	Internal Water Learn
MOA	Memorandum Of Agreement
MOU	Memorandum Of Understanding
OMVG	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Gambie
OMVS	Organisation pour la Mise en Valeur du fleuve Sénégal
PAGEV	Projet d’Amélioration de la Gouvernance de l’Eau dans le Bassin de la Volta
PAPN-BVV	Plan d’Action pour les Parties Nationales du BVV
PAS	Programme d’Action Stratégique
PFN	Point Focal National
PIR	Project Implementation Report
PME	Partenariat Mondial de l’Eau
PME - POAE	Partenariat Mondial de l’Eau - Partenariat Ouest Africain de l’Eau
PNUE	Programme des Nations Unies pour l’Environnement
PNUE/DFEM	Programme des Nations Unies pour l’Environnement / FEM
RAOB	Réseau Africain des Organismes de Bassin
RBO	River Basin Organisation
S&E	Suivi et Evaluation
SIAAP	Syndicat Interdépartemental pour l’Assainissement de l’Agglomération de Paris
SMDD	Sommet Mondial sur le Développement Durable
TDR	Termes de Référence
UCP	Unité de Coordination de Projet
UDC	UNEP DHI Centre for Water and Environment
UE	Union Européenne
UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation
UNOPS	Bureau des Nations Unies pour les Services de Projets
VB-ISS	Volta Basin Information Sharing System

Liste des Tableaux

Table 1: Détails financiers du projet	6
Tableau 2: Aperçu des principaux événements prévus pour 2010	7
Table 3: Détail des activités et le plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°1.	9
Tableau 4a: Détail des activités et plan de travail proposés pour la finalisation de l'ADT	14
Tableau 4b: Détail des activités et plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°2.	15
Tableau 5 : Détail des activités et plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°3	19
Tableau 6: Budget du projet pour l'année 2010	22

1. Généralités

Titre du projet: Résolution des problèmes transfrontaliers dans le Bassin versant de la Volta et sa zone côtière en aval.

Numéro du projet (le cas échéant) : 53885 (UNOPS)

Département(s)/unité(s) responsable(s) au sein du PNUE : PNUE/DFEM

Date de démarrage du projet : 2 janvier 2008

Date d'achèvement : 31 décembre 2011

Référence au sous programme(s) du PNUE et les réalisations attendues : Eau Internationale du PNUE/DFEM.

1.1 Objectif(s) global (aux) du projet

1. Le Projet FEM Volta est une initiative régionale qui a été conçue pour faciliter la gestion intégrée, le développement durable et la protection des ressources naturelles du bassin de la Volta dans les six pays riverains que sont le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Mali et le Togo. Le projet a été spécialement formulé pour résoudre les problèmes transfrontaliers prioritaires qui ont été identifiés lors d'une Analyse Diagnostique Transfrontalière (ADT) préliminaire. Le projet se concentre principalement sur les problèmes environnementaux majeurs du bassin qui sont causés par les activités humaines et qui ont pour conséquence la dégradation de l'environnement.
2. **Objectif à long terme du projet :** gestion équitable et durable des ressources en eau et des autres ressources naturelles associées du bassin de la Volta et de sa zone côtière aval.
3. **L'objectif global du projet est** de renforcer les capacités des pays riverains à planifier et gérer durablement le bassin versant de la Volta et la zone côtière en aval (y compris les écosystèmes et ressources aquatiques) à travers : les actions de renforcement de capacités, l'établissement de cadres institutionnels régionaux adéquats, l'identification des priorités nationales et régionales; le développement des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels ainsi que des outils de gestion comme base d'intervention; et l'initiation de mesures nationales et régionales de gestion durable des écosystèmes.
4. **L'objectif général de développement** du projet est de résoudre les problèmes environnementaux majeurs dans le bassin qui sont causés par les activités humaines et qui ont pour conséquence la dégradation de l'environnement ; ceci en réduisant les activités qui entraînent la rareté de l'eau, la dégradation des sols et de l'eau et, en intégrant les problèmes environnementaux dans les activités de développement du bassin. L'objectif de développement est conforme aux recommandations du SMDD, principes de planification GIRE, développement national et stratégies de réduction de la pauvreté.
5. Les trois (03) objectifs spécifiques du projet sont les suivants :
 - **Objectif spécifique n° 1 :** Renforcer les capacités, améliorer les connaissances et la participation du public en vue d'assurer la gestion efficace du bassin versant de la Volta.
 - **Objectif spécifique n° 2:** Développer des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels ainsi que des outils de gestion du bassin versant afin d'apporter des solutions aux problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et dans la zone côtière en aval.
 - **Objectif spécifique n° 3:** Mettre en œuvre des mesures nationales et régionales pour lutter contre la dégradation des ressources environnementales transfrontalières dans le bassin de la Volta.

1.2 Partenaires et détails financiers (budget)

6. La mise en œuvre du projet FEM volta est assurée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE). L'agence d'exécution est le Bureau des Nations Unies pour les Services d'appui aux Projets (UNOPS) avec comme agence de co-exécution le Centre PNUE DHI pour l'Eau et l'Environnement. Les rôles de ces différentes institutions sont consignés dans le rapport de démarrage du projet qui a été qu'approuvé lors de la rencontre du Comité de Pilotage tenue à Bamako au Mali le 15 mai 2008.
7. Le projet a entrepris des discussions et négocié des accords de partenariat avec plusieurs institutions et organisations. Des discussions ont été engagées notamment avec l'ABV, UICN/PAGEV, SIAAP, IW-LEARN, FEM-Niger, FEM Sénégal, CEDEAO/CCRE, OMVG, OMVS, ABN et PME-WAWP en vue d'explorer les domaines potentiels de collaboration. Au cours des discussions avec certains de ces partenaires (notamment la SIAAP, l'ABV, l'UICN/PAGEV, MCA-Burkina Faso) des protocoles d'accords et des accords de partenariat ont été suggérés pour la mise en œuvre de certaines activités clés du projet.
8. Les principaux partenaires financiers sont le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) et les gouvernements des pays riverains, contribuant respectivement à hauteur de 5.844.880 \$US et 3.424.739 \$US. Les pays participant au projet sont le Benin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Ghana, Mali et le Togo. Les activités du projet dans tous ces pays sont coordonnées par les Points Focaux Nationaux.
9. Au niveau national, les activités sont conduites par les partenaires nationaux des six pays riverains sur la base du mémorandum signé avec l'UNOPS, du plan de travail et du budget du projet. Toutefois, pendant l'année 2010, la mobilisation du cofinancement auprès de certains partenaires nationaux et autres partenaires du projet comme mentionné dans la première synthèse du projet pourrait connaître d'énormes difficultés¹. Certain pays comme la Côte d'Ivoire et le Togo par exemple ont estimé que leur situation financière actuelle ne leur permettait pas d'honorer leurs engagements de cofinancement qu'ils avaient jadis pris vis-à-vis du projet.

¹ Voir section 2.1.1 pour plus de détails

Table 1: Détails financiers du projet

Pays/Partenaire	Engagement initial US\$	Engagement révisé (2008) US\$
Appui du FEM		
Projet	5.347.380	5.347.380
PDF – B	472.500	472.500
PDF – A	25.000	25.000
Sous-total FEM	5.844.880	5.844.880
Cofinancement		
Bénin	418 200	418 200
Burkina Faso		267 353
Côte d'Ivoire	915 000	915 000
Ghana	3 888 270	690 000
Mali	7211	314 270
Togo	819 916	819 916
PNUE	60 000	60 000
Hongrie	10 000	10 000
Rep. Tchèque	50 000	50 000
UICN	620 000	620 000
CEDEAO/UE ²	1 962 500	1 962 500
SIAAP ³	471 000	471 000
MCA Burkina Faso		A déterminer
Sous-total Cofinancement	9 222 097	6 598 239
Budget total du projet	15 066 977	12 443 119

² 1.250.000 Euros

³ 300.000 Euros

2. Aperçu des principales activités de 2010

10. L'année 2009 était principalement consacrée à la révision et à la mise à jour des trois (03) projets de démonstrations, à l'instauration/renforcement de relations de travail avec les partenaires (ABV, UICN/PAGEV, Projet GIRE Volta, et UNEP/DEWA), une revue sommaire du cadre logique du projet et la finalisation des différentes études lancées dans la cadre de la finalisation de l'ADT du bassin.
11. L'année 2010 est la troisième année de mise en œuvre du projet. Elle constitue une année importante dans la vie du projet d'où l'importance du plan de travail 2010 et sa mise en œuvre effective pour la réalisation des objectifs du projet.
12. En 2010, les activités du projet FEM Volta seront principalement axées sur des principaux événements suivants :
 - Le lancement et la mise en œuvre des projets de démonstration;
 - Le lancement du processus de l'ADT et du PAS au niveau national ;
 - La finalisation de l'ADT et le démarrage de la préparation du PAS
 - La formation des partenaires sur la gestion des données et sur le Système d'échange d'information du Bassin de la Volta ;
 - Des campagnes de sensibilisation et de formation sur la GIRE, la gestion des bassins internationaux, y compris la gestion de données et une participation renforcée des acteurs au niveau du bassin.
13. La synthèse des principaux événements programmés pour 2010 est présentée dans le Tableau 2
14. Le plan de travail 2010 détaillé est présenté dans les Tableaux 3, 4 et 5. Pour chacun des objectifs spécifiques, une synthèse des principales activités est présentée dans les sections suivantes

Tableau 2: Aperçu des principaux événements prévus pour 2010

Date	Lieu	Evènement
Février- Mars 2010	Ouagadougou	Formation des partenaires nationaux sur la gestion des données et le Système d'échange d'informations du bassin de la Volta
Février - Mars 2010	Pays riverains	Atelier national de démarrage de l'ADT
Mars-Avril 2010	Pays riverains	Lancement des projets de démonstration
Mars 2010	Abidjan	Rencontre du Comité de pilotage du projet
Avril 2010	Ouagadougou	Atelier de programmation et d'harmonisation de l'ABV avec les initiatives encourus/prévues.
Mai - Juin 2010	Hanoi	Visite d'étude à l'Autorité du Bassin du Fleuve Mekong (ABV, UCP, PAGEV)
Juin - Juillet 2010	Ouagadougou	Atelier d'analyse de la chaîne causale de l'ADT avec l'ABV, les consultants nationaux et régionaux de l'ADT.
Juillet -Septembre 2010	Pays riverains	Formation des institutions nationales sur la GIRE et la gestion des BFI Bassins de Fleuve International.
Juillet -Septembre 2010	Pays riverains	Campagnes de sensibilisation nationales sur la gestion des BFI au profit des acteurs
Novembre-Décembre 2010	Ouagadougou	Atelier régional validation de l'ADT et lancement du PAS.
Novembre-Décembre 2010	Ouagadougou ou Accra	Atelier régional de démarrage du PAS

2. Principales activités par objectif spécifique

2.1 Principales activités prévues pour l'objectif spécifique 1

15. Suite aux études réalisées au cours des années 2008 et 2009, une des activités majeures programmées en vue d'atteindre l'objectif 1 est la série de campagnes de sensibilisation et de formation des partenaires nationaux sur la GIRE et la gestion des bassins internationaux. Des discussions sont en cours avec l'ABV, l'UICN/PAGEV et d'autres projets pour l'harmonisation et l'organisation conjointe d'ateliers thématiques de formation et des campagnes de sensibilisation sur les ressources en eau transfrontalières et l'environnement.
16. En vue d'assurer la pleine participation des acteurs locaux aux activités du projet FEM Volta et, dans le but de mettre en place des organisations nationales de bassin au niveau pays, il est prévu en collaboration avec l'UICN/PAGEV, un appui à la mise en place des comités locaux pilotes au Bénin et au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire (communautés à la base) et leur implication dans la gestion des ressources du Bassin du fleuve Volta au niveau local.
17. L'ABV est un organe régional permanent chargé de faciliter l'aménagement du bassin ; il s'agit donc d'une institution paritaire ayant des objectifs à court et long termes. L'initiative FEM Volta cherche à appuyer et à offrir ses services à l'ABV dans la mise en œuvre de ses priorités stratégiques et en tant que projet, promouvoir et mener ses activités de sorte à s'assurer que ses réalisations sont prises en compte dans le programme de travail de l'ABV. Il est donc impérieux d'établir une collaboration étroite entre ces deux partenaires. Dans cette perspective le projet FEM Volta consolidera et intensifiera sa collaboration avec l'ABV sur la base du cadre de collaboration signé par les deux partenaires en 2009 en vue d'atteindre leurs objectifs communs. Le projet FEM Volta apportera aussi un appui à l'ABV pour l'édition et la diffusion de son Plan Stratégique, y compris la coordination des initiatives en cours et prévues au sein du bassin de la Volta et la participation aux rencontres et ateliers clés de l'ABV.
18. En collaboration avec l'ABV, le projet FEM Volta va aussi appuyer la mise en place et le fonctionnement du système d'échange d'informations du bassin de la Volta, en vue de fournir un mécanisme de coopération régionale, de collaboration et d'action coordonnées et permettre aux pays riverains d'exploiter les ressources et expertises d'une gamme variée d'acteurs impliqués dans la résolution des problèmes environnementaux et ceux liés aux ressources en eau. Dans cette perspective, les activités ci-après seront menées : i-) mise en place d'un Groupe de Travail Régional chargé de la gestion des données, ii-) élaboration d'un protocole d'échange de données sur le bassin de la Volta, iii-) collecte des données et informations existantes, iv-) mise en place et installation d'une plateforme de données, v-) atelier régional et session de formation sur la gestion des données du système d'échange d'informations et le protocole d'échange de données.
19. Parmi les autres activités clés, on peut citer :
 - La finalisation du plan d'implication des acteurs;
 - La mise à jour du plan de suivi et évaluation du projet sur la base de l'analyse de la situation de référence des projets de démonstration ;
 - La participation aux rencontres et ateliers clés aux niveaux national, régional et international ;
 - La diffusion des résultats/rapports et mise à jour du site web du projet.
20. En raison de ses contraintes budgétaires et ressources humaines limitées, le projet ne pourra pas chapeauter les activités de conception du modèle hydrologique et hydrodynamique du bassin de la Volta et de la zone côtière et conduire des études thématiques devant porter sur : i) les écoulements à l'intérieur du bassin et, ii-) les relations entre le bassin de la Volta et la zone côtière en aval en se basant sur le concept ICARM. Les activités y afférentes sont actuellement exécutées à travers le projet Volta de l'UE sur la base des discussions entreprises avec l'ABV.
21. Le Tableau 3 présente le détail des activités et le plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°1.

Table 3: Détail des activités et le plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°1.

Réalisation/résultats correspondant à l'objectif n°1 : Renforcer les capacités, améliorer les connaissances et la participation du public en vue d'assurer la gestion efficace du bassin versant de la Volta					
Code	Activités	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
RI.1: Gestion et coordination du projet à la satisfaction des partenaires					
A1.1.1.	• <i>Mettre en place l'Unité de coordination du Projet et son système de gouvernance y compris: l'UCP, les Protocoles d'accord, le CPP, GEP, PFN, CNMO, le Rapport de démarrage, etc.</i> ⁴				
A1.1.2.	• Élaborer et mettre en œuvre un plan de suivi évaluation du projet: ○ Mettre à jour le plan de S&E et le soumettre au CPP	X	X	X	X
A1.1.3.	• Identifier les liens avec d'autres partenaires, élaborer et mettre en œuvre un plan de collaboration				
	○ Appuyer l'ABV pour l'édition et la diffusion de son plan stratégique	X			
	○ Appuyer l'ABV dans l'organisation de rencontres de coordination avec des initiatives en cours/prévues.		X		
	○ Mettre en œuvre des activités conjointes avec l'UICN/PAGEV au Togo, Burkina Faso et au Ghana	X	X	X	X
	○ Préparer et signer un accord de collaboration avec le SIAAP pour la mise en œuvre du projet de démonstration 2 au Togo.	X			
	○ Prendre part aux réunions des comités de pilotage des projets PAGEV et GIRE UE Volta et autres ateliers clés.		X		X
	○ Prendre part aux réunions et ateliers de l'ABV et de l'Observatoire du Bassin de la Volta.		X	X	X
	○ Faciliter le contact entre l'ABV et l'Autorité du Bassin du Fleuve Mekong.		X		
A1.1.4.	• Produire des rapports d'exécution du projet : rapport de mise en œuvre de projet et rapport annuel, rapports d'étude	X	X	X	X

⁴ Style de caractères pour les activités achevées: italique

Réalisation/résultats correspondant à l'objectif n°1 : Renforcer les capacités, améliorer les connaissances et la participation du public en vue d'assurer la gestion efficace du bassin versant de la Volta					
Code	Activités	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
A1.1.5.	<ul style="list-style-type: none"> • Documenter la mise en œuvre du projet et disséminer les résultats à travers des publications, des rapports régionaux et internes, des bulletins du projet et le site web du projet: (<i>juste pour mémoire</i>) <ul style="list-style-type: none"> ○ Faire la synthèse de toute la documentation sur le projet et produire des outils de communication pour les événements en rapport avec les ressources en eau transfrontalières et ressources environnementales associées; ○ Présenter des communications sur le projet FEM Volta lors des grandes conférences régionales et internationales sur l'eau (par exemple : les rencontres du PME, du PAGEV, de l'ABV, RAOB et de la CEDEAO etc.) ; ○ Confectionner et diffuser les brochures, prospectus du projet, etc. ; ○ Organiser des émissions radiophoniques et télévisées 	X	X	X	X
R1.2: La capacité et la participation des acteurs à la gestion du BV de la Volta sont renforcées					
A1.2.1.	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Organiser une formation sur le processus de l'ADT/PAS pour les PFN</i> 				
A1.2.2.	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des institutions et acteurs nationaux et préparation du plan de participation du public : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Élaborer la matrice des institutions nationales impliquées dans la gestion du Bassin de la Volta, analyser leurs mandats et capacités ;</i> ○ <i>Elaborer et analyser la matrice des acteurs : les principales activités et mandats, les liens avec la gestion du bassin de la Volta, et les capacités à gérer les bassins internationaux;</i> ○ <i>Identifier les manques de formation et prioriser les besoins en formation des institutions et acteurs nationaux en matière de gestion de BFI ;</i> ○ <i>Elaborer des plans de formation pour la formation du personnel au sein de l'institution clé ;</i> ○ <i>Finaliser et diffuser le plan d'implication des acteurs</i> 	X			
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Apporter un appui, en collaboration avec l'UICN/PAGEV, à la mise en place des comités locaux pilotes au Bénin et au Togo, au Ghana et en Côte d'Ivoire (communautés à la base) en vue de la mise en place d'organisations du bassin au niveau national 	X	X	X	X
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Apporter un appui et co-organiser la célébration des événements internationaux sur l'eau et l'environnement dans les pays riverains. 	X	X	X	
A1.2.3.	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser des campagnes de formation et de sensibilisation en faveur des institutions nationales sur la GIRE la gestion des bassins de fleuve international ; 				
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser des sessions de formation sur la gestion de BFI pour le personnel des institutions clés (1 session par pays). 			X	
	<ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser au niveau national, des campagnes de sensibilisation sur la gestion de BFI en faveur des acteurs (1 campagne par pays) 			X	

Réalisation/résultats correspondant à l'objectif n°1 : Renforcer les capacités, améliorer les connaissances et la participation du public en vue d'assurer la gestion efficace du bassin versant de la Volta					
Code	Activités	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
A1.2.4.	• Organiser des sessions de formation sur la gestion et le suivi des données et le système s'échange d'information (<i>clearinghouse</i>) au profit des institutions nationales	X			
A1.2.5.	• Organiser une session de formation sur la mise en œuvre du PAS aux niveaux national et régional.				
R1.3: Connaissance de base élargie & mécanisme de communication mis en place à l'échelle du bassin					
A1.3.1.	• <i>Mener une étude sur l'inventaire et l'évaluation des données, y compris le mécanisme de partage de données, les manques de formation et le plan de formation.</i>				
A1.3.2.	• Appuyer et/ou participer aux études sur la mise en place de l'Observatoire du Bassin de la volta à travers le protocole sur la base de données, la collecte de données et de partage de données.				
	○ Contribuer aux fora/sessions de formation thématiques conformément au plan de travail de l'Observatoire du Bassin de la Volta		X	X	
	○ Contribuer à la préparation de rapport de référence sur l'eau et l'état des ressources environnementales du BVV conformément au plan de travail de l'Observatoire du Bassin de la Volta.		X	X	X
	○ Prendre part à la rencontre du comité de pilotage de l'Observatoire du Bassin de la Volta (et autres rencontres importantes au besoin)		X	X	X
	○ Apporter un appui à l'installation de la plateforme de données du Bassin de la Volta à travers l'achat et l'installation de : 1 matériel de serveur, 1 UPS, le logiciel ArcGIS server, l'ArcGIS Desktop (au besoin) et le MS SQL Server 2005.	X			
	○ Apporter un appui l'élaboration du Système d'Echange d'Informations de Bassin de la Volta (VB-ISS)	X			
A1.3.3.	• Organiser un atelier scientifique en collaboration avec l'UNESCO				
A1.3.4.	• Concevoir et mettre à jour le site web du projet	X	X	X	X

2.2 Activités principales prévues pour l'objectif spécifique 2

22. L'ADT est un document scientifique/technique de référence, qui pose les bases d'une compréhension commune de l'évolution des processus de planification et de priorisation futurs, tels que le Programme d'Action Stratégique. L'analyse est effectuée d'une manière transversale, mettant l'accent sur les problèmes transfrontaliers sans pour autant occulter les préoccupations et priorités nationales. Pour une analyse plus efficace et durable, elle doit comprendre une détaillée 'analyse de gouvernance' qui prend en compte l'environnement institutionnel, juridique, politique et local.
23. Une ADT préliminaire du Bassin de la Volta a été réalisée en 2002 et a servi de base pour la préparation du document de projet et le rapport de démarrage qui a suivi guidant la mise en œuvre du projet. L'ADT préliminaire identifie un certains nombres d'insuffisances à savoir le manque de données et d'informations appropriées sur plusieurs zones d'évaluation. En outre, depuis 2002, des changements sont intervenus dans le paysage juridique et institutionnel, tant au niveau du bassin qu'au niveau national. Il a été procédé à l'examen des insuffisances de l'ADT préliminaire et une méthodologie a été proposée pour la finalisation de l'ADT et la mise en œuvre du PAS.
24. Pour le projet FEM Volta, les années 2009 et 2010 sont des années cruciales pour la mise en œuvre des activités de l'ADT. Au titre des principales conclusions de l'atelier régional de démarrage de l'ADT tenu en décembre 2009 à Lomé au Togo on peut citer :
- Les principales questions et problèmes liés aux ressources en eaux transfrontalières et ressources environnementales associées ont été identifiés et discutés à travers des séances de réflexion et d'analyse d'impact ;
 - Les manques de données et les sources d'information ont été identifiés et discutés ;
 - Des discussions en profondeur ont été organisées sur la gouvernance (les cadres de politiques, juridiques, règlementaires et institutionnels), les valeurs socio-économiques, les écosystèmes et la priorisation des questions transfrontalières ;
 - Des discussions préliminaires ont été organisées sur les actions/solutions et acteurs clés pour la résolution des problèmes transfrontaliers ;
 - La méthodologie et le plan de travail pour la finalisation de l'ADT aux niveaux national et régional ont été présentés et discutés en détails.
25. La méthodologie pour combler les insuffisances de l'ADT et l'élaboration du PAS propose un certain nombre de changements à apporter au plan de travail et au calendrier initiaux du projet. Les propositions de modifications se fondent sur les observations et principes directeurs suivants :
- Sur la base d'une évaluation des produits que le projet doit fournir par rapport au budget correspondant il apparaît que le financement pour l'ADT et les activités d'élaboration de l'APNP-BVV/PAS ainsi que les ateliers des acteurs etc. est limité. D'où la nécessité de combiner autant que possible et autant que cela convienne les activités en vue d'économiser et de créer une synergie d'action entre différentes activités du projet.
 - L'élaboration du Plan d'Action pour les Parties Nationales du Bassin de la Volta (PAPN-BVV) et Plan d'Action Stratégique (PAS) doivent se dérouler concomitamment. Une des caractéristiques des PAPN -BVV est qu'ils contiennent i-) des activités nationales autonomes et, ii-) la composante nationale des activités (PAS) à l'échelle du bassin.
 - L'implication des acteurs dans l'élaboration de l'ADT définitif de même que le PAPN -BVV et le PAS est une composante indispensable pour l'atteinte de l'approvisionnement et la création de base pour la mise en œuvre effective des activités des PAPN -BVV et du PAS sur le terrain dans le futur. Il est par conséquent recommandé que les activités d'implication des acteurs soient étroitement alignées et intégrées à la finalisation de l'ADT et à l'élaboration des PAPN -BVV/PAS.
 - Il est recommandé que l'élaboration des PAPN-BVV/PAS soit entreprise par une équipe de consultants. On devrait désigner un consultant leader chargé de fournir les six (06) PAPN -BVV et

- le PAS. Le consultant des PAPAN -BVV/PAS devrait être appuyé par une équipe d'experts régionaux (exemple: un expert en gestion des ressources en eau, expert socio-économique, expert en gouvernance) en vue de s'assurer de la disponibilité d'une diversité appropriée d'experts pour l'élaboration des PAPAN-BVV-PAS.
- Etant donné que l'ADT et les PAPAN -BVV/PAS sont étroitement liés et que leur élaboration, selon cette méthodologie, est, en partie, entreprise parallèlement, il est recommandé d'avoir des liens étroits entre l'ADT et l'équipe d'élaboration des PAPAN-BVV/PAS. L'idéal serait au moins qu'un membre de l'équipe de l'ADT fasse partie de l'équipe d'élaboration des PAPAN-BVV/PAS.
26. Conformément aux observations et principes directeurs ci-dessus, les étapes détaillées à entreprendre pendant le processus de finalisation de l'ADT sont présentés dans le Tableau 4a. Sur la base de la proposition de méthodologie de l'ADT et du plan de travail, et des conclusions de l'atelier régional de démarrage de l'ADT, l'UCP et les experts régionaux de l'ADT travailleront en collaboration avec les pays riverains (les partenaires nationaux et les consultants) à la rédaction finale de l'ADT ensemble avec les représentants de l'UNEP/DGEF, UNEP-DHI center et l'ABV comme l'équipe clé de l'ADT/PAS.
27. Les principales activités prévues par l'UCP pour réaliser cet objectif au cours de l'année 2010 sont :
- Des ateliers nationaux pour : i-) le lancement du processus ADT, ii-) discussions sur le processus de l'ADT, et plan de travail avec les partenaires nationaux ;
 - Consultation avec les partenaires clés et discussions sur les questions relatives aux ressources en eaux transfrontalières et ressources environnementales associées ; y compris l'analyse de la chaîne causale ;
 - Finalisation du document de l'ADT ;
 - Validation du document de l'ADT par les acteurs clés tant du niveau national que du niveau régional.
28. Le PAS est un document de politique négocié qui devrait identifier les réformes politiques, juridiques et institutionnelles et les investissements nécessaires pour faire face aux problèmes transfrontaliers prioritaires. Approuvé au plus haut niveau, il fixe clairement les actions prioritaires en vue de faire face aux problèmes transfrontaliers prioritaires identifiés dans l'ADT. Le PAS présente des actions spécifiques pour chaque pays qui peuvent être adoptées au niveau national mais devraient faire l'objet d'une harmonisation avec les autres pays. Vers la fin de l'année 2010, le processus du PAS sera lancé officiellement par l'UCP à travers l'organisation d'un atelier régional.
29. Tableau 4b présente le détail des activités et le plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°2.

Tableau 4a: Détail des activités et plan de travail proposés pour la finalisation de l'ADT

Etape	Activités	2009				2010											
		T1	T2	T3	T4	Janv.	Fév.	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil.	Août	Sep	Oct.	Nov.	Déc.
1	Constitution de l'équipe régionale de l'ADT																
	Constitution des équipes pays de l'ADT																
2	Atelier régional de démarrage/Lomé																
	<i>Finaliser la planification du processus & les TDRs pour les ateliers nationaux</i>																
3	Organiser six (06) ateliers nationaux de démarrage d'ADT																
4	Collecte d'informations et de données au niveau national et élaboration progressive des rapports de pays																
5	Suivi de l'état d'avancement de pays par l'UCP																
6	Evaluation des projets de rapports de pays par l'équipe régionale d'ADT																
7	Consolidation des commentaires (rencontre équipe régionale et consultants nationaux)																
8	Intégration des commentaires de l'équipe régionale de l'ADT et informations manquantes par les consultants nationaux (y compris l'analyse de la chaîne causale)																
9	Validation des rapports nationaux ADT																
10	Elaboration des synthèses régionales sur chaque domaine thématique par l'équipe régionale.																
11	Elaboration du premier draft de l'ADT par l'équipe régionale																
12	Examen du premier draft de l'ADT par des experts techniques externes																
13	Elaboration du projet définitif de l'ADT par l'équipe régionale																
14	Atelier régional de validation de l'ADT																
15	Finalisation de l'ADT et soumission de l'ADT final																
16	Approbation de pays																

Tableau 4b: Détail des activités et plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°2.

Réalizations/résultats correspondant à l'objectif n°2 : Développer des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels ainsi que des outils de gestion du bassin versant afin d'apporter des solutions aux problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et dans la zone côtière avale					
Code	Activités	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
R2.1: Les mécanismes régionaux de coordination du BVV soutenus (juste pour mémoire)					
A2.1.1.	• Plaidoyer, au niveau ministériel et à travers les rencontres, ateliers et rapports, sur l'importance de ratifier la convention du bassin (juste pour mémoire)				
A2.1.2.	• Insérer et simplifier l'ADT, le PAS et l'APNP-BVV dans les politiques et stratégies nationales, et plan stratégique de l'ABV (juste pour mémoire)				
R2.2: Analyse Diagnostique transfrontalière (ADT) finalisée⁵					
A2.2.1.	• Evaluer l'ADT préliminaire, identifier les insuffisances et préparer une méthodologie détaillée pour la finalisation de l'ADT et l'élaboration du PAS/ PAPN -BVV				
A2.2.2.	• Organiser des ateliers régionaux/nationaux de démarrage avec les institutions et acteurs nationaux, régionaux et internationaux <ul style="list-style-type: none"> ○ Organiser un atelier régional de démarrage avec les institutions et acteurs nationaux, régionaux et internationaux (diffusion du rapport de l'atelier) ○ Organiser des ateliers nationaux de démarrage avec les institutions et acteurs nationaux 	X			
A2.2.3.	• Actualiser et finaliser le document de l'ADT y compris l'analyse de situation et l'analyse de la chaîne causale.	X	X	X	
A2.2.4.	• Organiser l'atelier régional de validation avec les institutions et acteurs nationaux, régionaux et internationaux			X	
A2.2.5.	• Soumettre le document de l'ADT à l'approbation du CPP et de l'ABV				X
R2.3: Plans d'Action pour les Parties nationales du BVV (PAPN-BVV) élaborés					
A2.3.1.	• Organiser six (06) ateliers nationaux (avec les institutions et acteurs nationaux) de préparation des PAPN- BVV				
A2.3.2.	• Préparer les Plans d'Action Nationaux, y compris les directives de mise en œuvre, le système de suivi et évaluation de la mise en œuvre, une stratégie de financement à long terme				
A2.3.3.	• Organiser les ateliers de validation du PAPN –BVV dans chaque pays riverain				

⁵ Le plan de travail détaillé d'ADT/PAS est présenté dans le rapport de l'étude sur l'examen préliminaire de l'ADT et la méthodologie détaillée pour la finalisation de l'ADT et l'élaboration du PAS préparé en 2008 et mis à jour au cours de l'atelier régional de démarrage de l'ADT.

Réalisations/résultats correspondant à l'objectif n°2 : Développer des cadres juridiques, réglementaires et institutionnels ainsi que des outils de gestion du bassin versant afin d'apporter des solutions aux problèmes transfrontaliers dans le bassin versant de la Volta et dans la zone côtière avale					
Code	Activités	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
A2.3.4.	<ul style="list-style-type: none"> • Soumettre le document su PAPN – BVV à l'approbation des autorités nationales 				
R2.4: Plan d'Action Stratégique (PAS) élaboré					
A2.4.1.	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser l'atelier régional de démarrage avec les institutions et acteurs nationaux, régionaux et internationaux 				X
A2.4.2.	<ul style="list-style-type: none"> • Préparer le document du Programme d'Action Stratégique, y compris les directives de mise en œuvre, le système de suivi et évaluation de la mise en œuvre, une stratégie de financement à long terme 				X
A2.4.3.	<ul style="list-style-type: none"> • Organiser l'atelier régional de validation avec les institutions et acteurs nationaux, régionaux et internationaux 				
A2.4.4.	<ul style="list-style-type: none"> • Soumettre le document du PAS à: i-) l'approbation du comité de Pilotage et, ii-) les ministres en charge de l'Eau et de l'Environnement pour approbation (l'idéal serait que se soit en même temps que la rencontre ministérielle de l'ABV) 				

2.3 Principales activités prévues pour l'objectif spécifique n°3

30. Lors de la préparation de l'ensemble du Projet FEM Volta, trois (03) projets de démonstration soumis par les pays riverains ont été sélectionnés. Les documents des trois projets de démonstration ont été mis à jour en 2008 pour prendre en compte les derniers développements intervenus dans les zones des projets de démonstration proposées, notamment : i-) l'équipement du fleuve Sourou avec une station de jaugeage et hydrométrique à travers la mise en œuvre du projet Volta HYCOS (projet de démonstration 1), ii-) la construction de réseau des eaux usées dans la ville de Kara avec l'appui de SIAAP (projet de démonstration 2), et iii-) la construction du barrage hydroélectrique à Bui au Ghana (projet de démonstration 3). L'examen des projets de démonstration a permis d'obtenir des documents plus détaillés et mieux élaborés soumis à l'UCP et aux partenaires nationaux.
31. Les ateliers de validation des projets de démonstration révisés ont été organisés respectivement au Burkina Faso (Demo 1), au Togo (Demo 2) et au Ghana (Demo 3) au cours du premier semestre de l'année 2009 et une note de mise en œuvre a été rédigée par l'UCP. Les trois (03) projets de démonstration seront mis en œuvre sur la base de directives révisées et de la note de mise en œuvre.
32. L'UCP poursuivra et finalisera les discussions avec les partenaires préalablement identifiés comme étant de potentielles agences d'exécution. Sur la base des résultats des discussions, des mémorandums et accords de collaborations seront signés avec les partenaires qui seront chargés de la mise en œuvre des projets de démonstration. Il est prévu de : i-) finaliser la mise en place des organes de mise en œuvre des projets de démonstration, ii-) lancer officiellement les trois (3) projets de démonstration et démarrer les activités des projets de démonstration sur la base des plans de travail (d'ici à la fin du Semestre 1). Les agences d'exécution recommandées par les pays riverains pour la mise en œuvre des projets de démonstration sont :
 - Bénin: Direction Générale de l'Environnement
 - Côte d'Ivoire: Direction des Ressources en Eau
 - Ghana: Water Resources Commission
 - Mali: Secrétariat Technique Permanent du Cadre Institutionnel de la Gestion des Questions Environnementales
 - Togo: SIAAP
33. Le cadre institutionnel du Projet de Démonstration 1 a connu une modification sensible. En effet, le gouvernement du Burkina Faso a intégré les activités du Demo 1 dans l'accord signé avec le MCA pour l'appui à l'amélioration de la gestion des ressources en eau dans le pays. Le projet FEM Volta finalisera les discussions en cours avec le MCA-Burkina Faso et veillera à une bonne coordination des activités du projet programmées tant au Mali qu'au Burkina Faso.
34. Pour ce qui est du Demo 2, la situation est complexe. D'abord, la situation réelle à Kara ne permet pas la construction de la station de traitement des eaux usées tel que spécifié dans le document du projet. Il est donc suggéré de construire de petites unités de traitement des eaux usées dans le quartier Ewawu (ville de Kara) et de les connecter aux réseaux des eaux usées financés par le SIAAP. Sur la base des résultats des discussions entre le SIAAP et le projet FEM Volta, les activités ci-dessous seront conjointement menées au cours de l'année 2010:
 - Finaliser la construction des réseaux des eaux usées dans le quartier Ewawu sur financement du SIAAP ;
 - Mener une étude sur la technologie appropriée de construction de petite unité de traitement et sa connexion au réseau dans la zone de Ewawu ;
 - Connecter les mosquées, écoles, restaurants et autres grandes institutions publiques/privées au réseau ;
 - Organiser des campagnes d'information et sensibiliser les habitants d'Ewawu sur les questions

relatives à l'eau, l'hygiène et l'assainissement.

35. La construction des réseaux des eaux usées est actuellement en cours et le SIAAP a commandité une étude de faisabilité pour la construction de petites unités de traitement et leur connection aux réseaux. Dans cette perspective, le projet FEM volta préparera et signera un protocole d'accord avec le SIAAP en sa qualité d'agence d'exécution du Demo 2 au Togo.
36. Au Benin, les visites de terrain conduites par les partenaires nationaux et les discussions tenues avec eux ont abouti à la conclusion que la construction de stations de traitement des eaux usées ne constitue plus une préoccupation majeure pour les acteurs locaux. La principale question soulevée par les partenaires nationaux est la prolifération des végétaux aquatiques et leur impact sur l'écosystème. Il a donc été suggéré de préparer une proposition dans ce sens d'ici la fin du premier semestre. La nouvelle proposition sera soumise au CPP pour approbation et la mise en œuvre de l'activité du Demo 2 au Bénin est prévue pour le second semestre.
37. Le Tableau 5 présente le détail des activités et du plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°3

Tableau 5 : Détail des activités et plan de travail correspondant à l'objectif spécifique n°3

Réalizations/résultats correspondant à l'objectif n°3: Mettre en œuvre des mesures nationales et régionales pour lutter contre la dégradation des ressources environnementales transfrontalières dans le bassin de la Volta					
Code	Activités	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
R3.1: 3 Projets de démonstration exécutés avec succès					
A3.1.1.	• <i>Evaluer les documents des projets de démonstration (cadre logique, budget, plan de S&E et plan de travail) et préparer le rapport de démarrage (diffusion des rapports d'études et préparation des rapports de démarrage)</i>	X			
A3.1.2.	• Mettre en œuvre le projet de démonstration n°1 : g Mécanisme d'alerte précoce d'annonce des crues fondé sur une meilleure connaissance du milieu physique (Burkina Faso-Mali)				
	○ Préparer le rapport de démarrage du PD	X			
	○ Préparer et signer un protocole d'accord avec le gouvernement du Mali	X			
	○ Finaliser les discussions avec le MCA Burkina Faso sur la coordination des activités	X			
	○ Organiser l'atelier de démarrage au Mali	X			
	○ Mettre en œuvre le projet de démonstration conformément au plan de travail	X	X	X	X
A3.1.3.	• Mettre en œuvre le projet de démonstration n°2 : Mise en place et comparaison des modèles de technologies pour le traitement des eaux usées dans les villes de Kara (Togo) et Natitingou (Benin)				
	○ Préparer le rapport de démarrage du PD (Togo)	X			
	○ Préparer et signer le protocole d'accord ou accord de collaboration avec le SIAAP pour la mise en œuvre du PD n°2 au Togo	X			
	○ Organiser l'atelier de démarrage au Togo				
	○ Finaliser la construction du réseau des eaux usées dans le quartier Ewawu (financement SIAAP)		X	X	X
	○ Connecter les mosquées, écoles, restaurants et autres grandes institutions publiques/privées au réseau			X	X
	○ Mener une étude sur la technologie appropriée de construction de petites unités de traitement et leur connexion au réseau d'Ewawu	X			
	○ Organiser des campagnes d'information et sensibiliser les habitants d'Ewawu sur les questions relatives à l'eau, l'hygiène et l'assainissement		X	X	
	○ Préparer une nouvelle proposition pour la mise en œuvre du projet de démonstration au Bénin conformément à la demande du gouvernement béninois	X			
	○ Préparer et signer un protocole d'accord avec le gouvernement du Bénin		X		

Réalisations/résultats correspondant à l'objectif n°3: Mettre en œuvre des mesures nationales et régionales pour lutter contre la dégradation des ressources environnementales transfrontalières dans le bassin de la Volta					
Code	Activités	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Trimestre 4
	○ Organiser l'atelier de démarrage au Bénin		X		
	○ Mettre en œuvre le projet de démonstration conformément au plan de travail	X	X	X	X
A3.1.4.	<ul style="list-style-type: none"> ● Mettre en œuvre le projet de démonstration no 3: Restauration et protection des lits du fleuve de la Volta Noire (Côte d'Ivoire & Ghana) et de ses affluents à travers des campagnes participatifs de reforestation 				
	○ Préparer le rapport de démarrage du PD	X			
	○ Préparer et signer les protocoles d'accord avec les gouvernements du Ghana et de la Côte d'Ivoire	X			
	○ Organiser les ateliers de démarrage au Ghana et en Côte d'Ivoire	X			
	○ Mettre en œuvre le projet de démonstration conformément au plan de travail	X	X	X	X
A3.1.5.	● Évaluer la mise en œuvre des trois (03) projets de démonstration				
R3.2: Stratégie de répliation pour projet de démonstration élaborée et adoptée					
A3.2.1.	● Élaborer un plan pour la répliation des projets de démonstration				
A3.2.2.	● Formuler six (06) projets de démonstration sur la base des priorités d'ADT/PAS				
A3.2.3.	● Soumettre les six (06) projets de démonstration à l'approbation des pays riverains				
A3.2.4.	● Intégrer le plan de répliation dans le PAS				

3. Budget du projet pour l'année 2010

38. Le Tableau 6 présente le budget proposé pour l'année 2010. Le tableau est la synthèse du budget détaillé préparé sous EXCEL par le CRP et discuté avec le PNUE/DFEM avant son intégration dans le présent rapport.
39. Afin de tenir compte des changements survenus dans la mise en œuvre du projet durant l'année 2009, le budget de l'ensemble du projet a été révisé. En effet certaines activités planifiées pour l'année 2009 ont été reportées à 2010 ou 2011. Du fait du retard dans la mise en œuvre de certaines activités du projet, il a été suggéré au PNUE/DFEM d'étendre la période d'exécution du projet à l'année 2012. Ceci a des implications financières notamment en ce qui concerne le salaire du personnel du projet, la mise en œuvre des projets de démonstration, le fonctionnement de l'UCP et les mémorandums avec les pays riverains et autres partenaires du projet.
40. Le budget total propose pour l'année 2010 est de 1,573,498.00 \$; soit le double du budget de l'année 2009. Ceci est dû au fait que la plus part des activités prévues dans le cadre de la finalisation de l'ADT (ateliers et honoraires des consultants) de même que certaines sessions régionales et national de formation initialement prévues pour l'année 2009 auront finalement lieu en 2010 s'il n'y a pas de goulot d'étranglements institutionnels majeurs.

Tableau 6: Budget du projet pour l'année 2010 (\$)

LIGNE BUDGETAIRE		Révision 2008	Révision 2009	Dépense 2008	Dépense 2009	Budget 2010	Budget 2011	Budget 2012
10	COMPOSANT DE PERSONNEL DE PROJET							
1100	Personnel du Projet	1,206,477	1,475,205	279,439	259,388	298,319	311,377	299,860
1200	Consultants	907,400	592,643	206,843	63,000	124,000	109,300	92,500
1300	Assistance Administrative	76,541	100,301	14,732	18,921	20,957	21,795	22,667
1400	Volontaires	0	0	0	0	0	0	0
1600	Voyages officiels (UCP, UNOPS, KEOC, Consultants, Etc.)	233,000	235,898	45,898	59,363	58,962	46,000	30,000
1999	Sous-Total	2,423,418	2,404,047	546,912	400,672	502,239	488,471	445,026
20	COMPOSANTE SOUS-TRAITANCE							
2100	Sous-traitance (MoU's/LA's pour les agences de l'ONU)	0	0	0	0	0	0	0
2200	Sous-traitance (MoU's/LA's pour les organisations à but non lucrative)	1,033,200	889,386	47,736	43,555	380,200	230,725	187,170
2399	Sous-traitance (but commerciale)	0	0	0	0	0	0	0
2999	Sous-Total	1,033,200	889,386	47,736	43,555	380,200	230,725	187,170
30	COMPOSANTE FORMATION							
3100	Bourses	0	0	0	0	0	0	0
3200	Formation en groupes	256,000	293,118	52,118	42,130	92,000	40,000	57,707
3300	Réunions/Conférence	556,520	669,000	39,000	49,426	201,000	257,000	121,000
3999	Sous-Total	812,520	962,118	91,118	91,556	293,000	297,000	178,707
40	EQUIPEMENT ET LOCAUX							
4100	Bureautique	28,000	49,500	5,340	10,806	56,067	4,288	0
4200	Equipement informatique, de bureau et autres	38,100	78,661	9,562	4,880	54,487	1,500	1,500
4300	Locaux	6,000	6,777	0	1,739	2,000	2,477	561
4999	Sous-Total	72,100	134,938	14,902	17,425	112,554	8,265	2,061
50	DIVERS							
5100	Utilisation et maintenance des équipements	11,000	30,500	0	1,828	11,300	10,300	10,072

LIGNE BUDGETAIRE		Révision 2008	Révision 2009	Dépense 2008	Dépense 2009	Budget 2010	Budget 2011	Budget 2012
5200	Rapportage	370,000	291,839	2,950	22,391	74,498	92,000	100,000
5300	Divers (communications, frais postaux, etc)	129,040	93,450	6,450	13,045	28,152	7,500	46,500
5400	Hospitalité	0	0	0	0	0	0	0
5500	Evaluation	100,000	145,000	0	0	55,001	0	90,001
5999	Sous-Total	610,040	560,789	9,400	37,263	168,950	109,800	246,573
TOTAL		4,951,278	4,951,278	710,068	590,470	1,456,943	1,134,261	1,059,537
Gestion du projet par l'UNOPS (8%)		396,102	396,102	56,805	69,126	116,555	90,741	84,763
GRAND TOTAL		5,347,380	5,347,380	766,873	659,596	1,573,498	1,225,002	1,144,300